

femmes & hommes en église

BULLETIN INTERNATIONAL

Hommes, Femmes,
Partenaires vraiment ?



Partenaires autrement

sommaire

femmes & hommes à l'église

68, rue de Babylone 75007 Paris

☎ 47.05.76.99

Dossier

- Hommes dans l'Eglise - Auraient-ils la mauvaise place ?** 3
Albéric de Palmaert
- Parité, égalité, partenariat** 7
Alice Gombault
- Le partenariat et les pays en voie de développement**
- Monique Chomel* 13
- Elisabeth Tassel* 15

Actualités

- En attendant les résultats de Pékin** 20
Marie-Thérèse van Lunen Chenu
- Congrès de l'association européenne de théologie catholique** 26
Marie-Thérèse van Lunen Chenu
- Brèves** 29

Vie de l'association

- Animation du Centre Femmes et Christianisme** 32

Etudes

- Marie-Madeleine, premier apôtre** 34
Colette Noir

- Avez-vous lu ?** 35

Ce numéro
35 FF

abonnements 1995

(partant de janvier)

France 140 F, Europe 155 FF, autres pays 180 FF

A verser à : FHE 68, rue de Babylone 75007 Paris

C.C.P. : 161225A Paris

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : ALICE GOMBAULT - COMMISSION PARITAIRE N° 63-173
REALISATION : IMPRIMERIE ORCADES - 12, RUE DES CARMELITES 86000 POITIERS

DEPOT LEGAL : 3° TRIMESTRE 1995

éditorial

Hommes et femmes, vraiment partenaires ?

Le titre de ce dossier nous a été suggéré par le désir de mieux connaître l'implication masculine dans le partenariat entre hommes et femmes.

C'est à Albéric de Palmaert, à la suite de son livre "Le sexe oublié, la condition masculine dans l'Eglise" que nous avons demandé son point de vue. Il apporte une complexité supplémentaire à la question de la place des hommes et des femmes dans l'Eglise et interroge leurs relations de partenaires. Alice Gombault entame une réflexion sur le nouveau concept de parité et son intérêt pour le développement du partenariat. Des témoignages sur la réalité africaine nous obligent à nous demander si le partenariat entre hommes et femmes, pour idéal qu'il soit, est possible dans toute culture et s'il ne requiert pas des préalables. L'expérience d'Elisabeth Tassel en Haïti est analysée en terme de partenariat. Elle démontre ainsi la pertinence d'une telle grille de lecture et fait surgir toute la complexité de la réalité haïtienne.

L'actualité est marquée par la Conférence de Pékin. Marie-Thérèse van Lunen-Chenu fait le point en attendant les conclusions de la Conférence qui feront l'objet du dossier du prochain bulletin Femmes et Hommes en Eglise n° 64.

Grâce aux notes de lecture de Suzanne Tunc, la rubrique "Avez-vous lu ?" est bien alimentée. On y retrouve notamment la notion de parité.

Alice Gombault

REMERCIEMENTS

Après avoir mené à bien 37 numéros du bulletin Femmes et Hommes en Eglise, après avoir fait en sorte que ceux-ci arrivent chez les lectrices et lecteurs quatre fois par an avec une grande régularité, après avoir veillé à l'équilibre de leurs contenus entre les études de bon niveau, les informations nationales et internationales, la vie des Eglises chrétiennes, la vie des groupes locaux, et bien sûr ! l'humour, Jean-Pierre Leconte a demandé une relève.

Nous voudrions qu'il trouve ici l'expression de toute notre gratitude pour le dévouement, la compétence et l'intelligence qu'il a déployés tout au long de ces neuf années de direction de publication.

Merci Jean-Pierre !

La succession est lourde à assumer et il faudra accorder à la nouvelle équipe un temps de rodage avant d'arriver à la même qualité. Le comité de rédaction est ouvert et prêt à accepter des talents nouveaux et des sensibilités diverses. C'est Alice Gombault, qui actuellement coordonne l'ensemble. Espérons qu'une femme saura aussi bien défendre la cause des femmes que ne l'a fait un homme.

Ce changement est concrétisé par une nouvelle couverture, qui reprend la ligne de nos autres publications.

Le bulletin tentera d'honorer chaque fois les rubriques suivantes : un dossier qui donnera son titre au bulletin et auquel on demandera à des auteurs divers de collaborer, l'actualité, la vie de l'association, des études n'entrant pas nécessairement dans le thème du dossier, la rubrique "Avez-vous lu ?" et pour terminer les prix orange et citron.

FHE

Hommes dans l'Eglise : Aurait-ils la mauvaise place ?

*Après les questions sur la place des femmes dans l'Eglise, voici que les hommes s'interrogent à leur tour. Albéric de Palmaert, auteur du livre **Le sexe ignoré. La condition masculine dans l'Eglise** (Ed. Desclée de Brouwer, 1994, 139 p.) est journaliste. Il collabore à de nombreuses publications et médias audiovisuels catholiques.*

Et s'il existait un réel problème de la place des hommes dans l'Eglise Catholique ?

La question peut paraître saugrenue sinon déplacée. En effet, les hommes ne possèdent-ils pas tout le pouvoir ou presque ? Cela est tellement vrai que les femmes sont obligées de se battre pour participer, elles aussi, aux affaires. Or si les femmes doivent prendre les armes pour conquérir une place qui ne leur est pas donnée, c'est bien qu'elle est prise par quelqu'un d'autre qui ne veut pas la partager. Et cet autre, c'est l'homme. CQFD. La question est réglée. La cause est entendue. Mieux. Elle n'existe pas. Il y a non lieu.

Mais c'est aller un peu vite en besogne et en conclusion. La réalité n'est pas aussi simple et définitive. Peut-on affirmer en effet aussi brutalement que la place dans l'Eglise est prise, voire monopolisée, par les hommes ? Certainement pas. La place, si tant est qu'il existe une place à prendre, est occupée non par les hommes mais par les clercs. Et parce que les clercs sont des hommes, on extrapole facilement. Clerc égale homme.

Or cela est faux. Hommes et clercs ne sont pas, ne sont plus de même nature. La sociologie de l'Eglise est bien plus complexe. Il faut se rendre à l'évidence, il n'existe pas deux, mais trois sexes dans l'Eglise, les hommes, les femmes et les clercs. Affirmation gratuite ? Pas

du tout. Regardons ensemble, à titre d'exemple, la composition des collèges de la première session synodale du diocèse de Paris d'octobre 1993 à octobre 1994. Elle est composée de 127 hommes laïcs, 127 femmes laïques, 114 prêtres et 25 religieuses. Chez les laïcs l'égalité est parfaite entre les hommes et les femmes, même si, de ce fait, cela n'est pas très représentatif de la réalité quant à la place effectivement occupée dans l'Eglise. On sait en effet qu'il y a plus de femmes laïques. La disproportion est évidente et la non représentativité de la sociologie de l'Eglise encore plus. Si maintenant on veut regarder ce partage en fonction du critère religieux et laïcs, une autre disproportion saute aux yeux : 254 laïcs pour 139 prêtres et religieuses. Là encore on est loin d'une représentativité réelle. Alors ?

Eh bien regardons enfin le problème en fonction des trois catégories, de trois sexes : hommes, femmes et clercs. Tout s'éclaire. Les trois sexes sont justement répartis, dans une égalité admirable et une équité digne de Salomon : 127 hommes, 127 femmes et 139 clercs. Qu'importe alors qu'une disproportion demeure au sein même de ce troisième sexe, 114 prêtres pour 25 religieuses. Cela n'a plus d'importance car nous n'avons plus affaire au sexe d'origine des individus. Il n'y a pas d'injustice en ce cas car il n'y a plus "ni homme ni femme". Anticipation du Royaume ?

C'est donc dans cette perspective des trois sexes qu'il nous faut regarder la place de chacun. Et il n'est pas certain

alors que les hommes soient les mieux lotis. On pourrait même dire qu'ils sont les grands oubliés voire les grands rejetés.

Balayons tout de suite devant notre porte, nous autres hommes. Souvent il est vrai, nous ne cherchons pas à prendre place dans cette communauté, comme si cela n'était pas fait pour nous. L'image chère à Guy de Maupassant est encore de mise aujourd'hui même si les lieux et les situations ont un peu évolué. Le prêtre à l'autel, les femmes dans la nef et les hommes au café !

Les hommes certes ont leur part de responsabilité dans cet état de fait. Ils préfèrent souvent laisser aux autres et notamment à leurs compagnes le soin des relations avec l'Eglise. Mais quand il leur prend de souhaiter occuper leur part dans l'Eglise en demeurant ce qu'ils sont, des hommes, le problème se complique. On les tolérera là où leur compétence extérieure peut être utile : tâches matérielles, gestion des comptes...etc. mais pas ailleurs.

Pourquoi cela ?

D'abord les clercs, souvent d'origine masculine, n'aiment pas ceux qui n'ont pas fait le même choix qu'eux. Refrain bien connu. D'autant qu'à ce choix est lié une notion de don, de sacrifice, que n'auraient donc pas fait les hommes restés dans le monde. Le pouvoir, car il s'agit bien de cela en fait, doit rester à ceux qui le méritent, non par leurs compétences, mais par leur sacrifice...ou leur volonté, voire leur désir, les rendant capables de sacrifice. Il

risque alors de s'établir un réel conflit de pouvoir entre hommes et clercs qui ne sera pas vécu de la même façon vis-à-vis des femmes. On constate que les prêtres préfèrent s'entourer de femmes que d'hommes. On pourrait dire quoi de plus normal, qui plus est si une frustration est à la base, à cause de leur célibat imposé. On y reviendra.

L'homme sera alors confronté au choix de l'engagement définitif. A un jeune, on proposera le sacerdoce, à un aîné marié, souvent père de famille, le diaconat. Car pour s'engager véritablement dans l'Eglise, un homme est obligé d'abandonner parfois une part importante de sa masculinité et toujours une partie de son indépendance. C'est cette imposition d'un choix qui le conduit parfois alors à ne pas s'engager. Tout ce problème a été remis en lumière par le rétablissement du diaconat. Existe-t-il une vocation diaconale ? On peut en douter.

Beaucoup de ceux qui se préparent au diaconat, parmi les hommes mariés, ont pensé au sacerdoce lorsqu'ils étaient jeunes, mais pour diverses raisons qui leur sont personnelles et tout à fait respectables, notamment celle du célibat, n'ont pas été jusqu'au bout de leur désir. Le diaconat devient pour eux une solution de rattrapage. De plus si un jour le sacerdoce s'ouvre aux hommes mariés, il est fort à parier que les diacres seront les premiers à prétendre le recevoir, prétextant même leur temps d'attente dans le diaconat et oubliant leur fameuse "vocation diaconale". Il est certain que si on demandait à un futur diacre un engagement à ne jamais demander le sacerdoce quoi qu'il arrive, ils seraient peut-être moins

nombreux à s'avancer dans cette voie. Et il est également fort à parier enfin que si le sacerdoce pouvait être conféré à des hommes mariés, les vocations diaconales disparaîtraient du jour au lendemain au profit du sacerdoce. De qui se moque-t-on alors ? D'autant, faut-il le préciser, que toute les fonctions confiées à un diacre dans l'Eglise peuvent être tenues par un laïc, prêtres, baptêmes, présidence du mariage, distribution de l'Eucharistie...etc. Toutes ces délégations pourraient être confiées sans problème à des laïcs. Mais qu'il se taise dans l'Eglise s'il n'est pas clerc !

Voilà le risque fondamental qui écarte de nombreux hommes. Si un homme veut s'engager dans l'Eglise on lui proposera en fait de devenir un clerc alors qu'il souhaiterait souvent rester un homme, tout simplement. Attention alors,

ce risque pourra être aussi celui que courent les femmes si elles accèdent au diaconat ou sacerdoce. Pensez-y, mesdames, avant de vouloir vous aussi être enfermées dans la cléricature !

Une seconde raison qui écarte les hommes de l'Eglise est plus liée aux relations hommes-femmes. Le clerc demeure malgré tout un homme, et, mis à part les cas d'homosexualité, il est toujours attiré par la femme. Il va donc privilégier les relations avec les femmes au sein de son travail au détriment des relations avec les hommes qui seront, eux, mis sur la touche. La femme toutefois a pris une autre image : celle de la mère. La sexualité doit être transcendée. L'attrait de Marie dans l'Eglise catholique est très certai-

nement liée au fait du célibat. Les prêtres, même âgés, sont souvent très proches de leur mère, plus que de leur père. Dans l'Eglise, l'image de la femme est celle de la mère, pas celle de l'épouse.

Il existe alors de par l'origine masculine des hommes qui ont fait ce choix de l'engagement dans le clergé une complicité plus importante avec les femmes. Les clercs eux-mêmes vont donc écarter les hommes, tandis que va s'instaurer une complicité entre femmes et clercs au sein de la vie quotidienne de l'Eglise. Complicité qui ne laisse pas de place pour l'homme.

En conclusion, on peut affirmer que si les hommes détiennent le pouvoir dans

l'Eglise, c'est au sacrifice de leur masculinité. Et c'est bien dommage pour eux, mais surtout pour l'Eglise. Il serait important que les hommes puissent exister en tant qu'hommes. Non pour garder ou conquérir quelque place que ce soit, car comme le dit Marguerite

Si les hommes détiennent le pouvoir dans l'Eglise, c'est au sacrifice de leur masculinité.

Hoppenot, "*je ne revendique pas pour la place de l'homme ou la place de la femme dans l'Eglise, car il n'y a de place que pour la sainteté...*", mais pour exister

et faire exister l'Eglise dans la richesse des différences que le Créateur a mis en ses créatures au matin du monde... Et il vit que cela était bon.

Albéric de Palmaert

Egalité, parité, partenariat

La Lettre d'information sur le mouvement pour la parité hommes-femmes dans la vie publique attire l'attention sur les impasses de l'égalité. Elle propose l'utilisation de la notion de "parité" pour contrer les effets pervers de l'emploi du mot "égalité" en ce qui concerne la relation homme/femme. L'article d'Eliane Vogel-Polsky publié dans cette Lettre est écrit dans une optique juridique ; il peut néanmoins nous aider à approfondir la relation de partenariat et à en éviter certains pièges.

"Les impasses de l'égalité"

Nous reprenons ici le titre même de l'article d'Eliane Vogel-Polsky.

Le risque de l'égalité réside dans le fait que celle-ci est perçue comme une égalité avec l'homme masculin. Ce dernier reste le prototype de l'humain sur lequel la femme doit s'aligner si elle vise une reconnaissance personnelle et sociale. Le droit favorise donc cette égalité, en permettant à la femme d'accomplir tout ce que fait l'homme. Nous savons que les faits ne suivent pas nécessairement le droit et que, malgré ce désir légitime d'égalité, des secteurs entiers, notamment le secteur politique, restent cruellement démunis de femmes. Y aurait-il d'autres raisons à un tel déséquilibre entre hommes et femmes, qui ne seraient pas prises en compte dans la simple recherche

d'égalité ?

Il s'agit là d'une question pertinente donnant à réfléchir. L'égalité dont on parle ici est une égalité d'identité. On se trouve bien souvent devant une sorte d'incapacité à penser l'égalité dans la différence, comme si l'égalité devait aplatir et supprimer les différences. Une équation pose pourtant une égalité entre des termes différents.

Si l'égalité n'est pensée que sur le mode de la similitude, sa recherche ou sa revendication engendrent nécessairement des raideurs. Deux exemples récents manifestent ces préoccupations. La Revue Notre-Dame (n°7, juillet-août 1994, Québec) remarque les transformations de la famille : "La famille hiérarchisée, autoritaire, a cédé le pas à la famille démocratique." En s'investissant dans la vie profession-

nelle, les femmes conduisent nécessairement les hommes à l'investissement domestique et paternel. Dans ces nouvelles tâches, l'homme cherche sa spécificité. Il ne veut pas agir "comme une femme", il ne veut pas être contraint de se modeler sur la femme et sur la mère. Il cherche à être père selon ses aspirations d'homme, à faire le marché ou la lessive comme un homme, de crainte de se féminiser. De la même façon, des hommes se demandent comment être chrétien à la manière masculine. De fait, les femmes semblent être plus à l'aise dans l'expression de leur foi et sont numériquement plus nombreuses (si l'on met les clercs à part) que les hommes à avoir des activités dans l'Eglise. (Cf. Albéric de Palmaert, *Le sexe ignoré, La condition masculine dans l'Eglise*, Ed. Desclée de Brouwer, 1994). Le livre d'Albéric de Palmaert s'interroge sur la manière masculine d'être membre de l'Eglise.

L'interrogation des hommes ne porte pas seulement sur eux-mêmes, mais aussi sur les femmes, face auxquelles ils trouvent leur propre identité, mais parfois aussi craignent pour leur pouvoir. Jean-Paul II dans sa Lettre apostolique sur la vocation et la dignité de la femme (*Mulieris dignitatem*, 1988) craint une masculinisation de celle-ci : "La femme ne peut - au nom de sa libération de la 'domination' de l'homme - tendre à s'approprier les caractéristiques masculines, au détriment de sa propre 'originalité' féminine (n°10)." La femme ne s'y épanouirait pas et perdrait son originalité. Cette

pensée est largement partagée. Les femmes n'étaient-elles pas menacées au XVIII^e siècle de perdre leurs cheveux si elles s'adonnaient à l'étude et faisaient fonctionner leur intelligence ? On se demande parfois si on a beaucoup dépassé ce niveau de réflexion. Les intellectuelles sont souvent perçues comme asexuées.

Face à des hommes qui risqueraient de se détourner d'elles, des femmes misent donc sur les qualités et attitudes dites féminines. C'est ainsi qu'elles s'efforcent d'exister socialement et personnellement en survalorisant et en s'appropriant les caractéristiques relationnelles de l'accueil. (C'est tout le courant néo-féministe bien décrit par Suzanne TUNC, dans un document édité par Femmes et Hommes en Eglise "Féminité et Ministère".)

L'égalité des sexes incite à traiter les femmes comme les hommes, mais peut-être est-ce là une impasse ?

Ces difficultés et raideurs s'enracinent dans une crainte de perte d'identité. L'identité se construit en vis-à-vis, face à un autre ou une autre, nécessairement différent/e de soi. Or aujourd'hui, l'autre que l'histoire et l'habitude avaient bien cadré n'est plus ce qu'on croyait qu'il (et plus souvent qu'elle) était. Il est inquietant et onéreux de devoir se redéfinir en fonction d'un autre ou d'une autre qui a changé et qui vous change nécessairement.

Les craintes de masculinisation des femmes s'avèrent bien vaines. L'expérience montre que les femmes qui occupent aujourd'hui des emplois naguère tenus par des hommes, n'ont en rien perdu leur féminité. Non seule-

ment, elles restent aussi agréables à regarder, mais encore les enquêtes montrent qu'elles sont loin de s'être libérées pour autant de leurs soucis ancestraux : progéniture, maison, nourriture... Les craintes d'une féminisation des hommes se livrant à des tâches d'éducation des enfants ou à des tâches d'entretien domestique sont probablement aussi vaines.

On se trouve bien souvent devant une confusion entre l'identité sexuée et la tâche accomplie. Parce qu'il y aurait similitude de geste, de comportement ou même

d'aspiration, il y aurait identité de sexe. Y a-t-il vraiment une façon spécifiquement féminine d'être tourneur sur métaux et une façon spécifiquement mas-

culine de changer un bébé ? L'analyse des gestes n'apporte pas de preuve à de telles spécificités dues au sexe. Qu'on conduise un autobus ou pousse un landau, on reste un homme ou une femme. L'identité sexuée ne dépend pas de ce qu'on fait. Accueillons plutôt l'ouverture des rôles masculins et féminins comme une chance pour les deux sexes. Qui dira le manque à gagner de tous les comportements imposés au nom d'une appartenance à un sexe, empêchant les potentialités d'une personne de se réaliser ? Ce qu'on appelle sensibilité masculine ou sensibilité féminine ne peut jamais être généralisé sans tomber dans le stéréotype qui disqualifie la façon d'être et d'agir d'un homme ou d'une femme.

La notion de parité

Pour lutter contre les effets néfastes de la recherche d'égalité, vue comme identité, Eliane Vogel-Poslky parle aujourd'hui de parité entre hommes et femmes. Le but de ce changement de terminologie est de réintroduire les différences, afin de sortir de cette impasse qui consiste à penser qu'on a atteint l'égalité quand on traite les femmes comme les hommes. L'égalité à laquelle fait appel la parité est une égalité plus fondamentale, qui

Il est inquiétant et onéreux de devoir se redéfinir en fonction d'un autre ou d'une autre qui a changé et qui vous change nécessairement.

s'enracine dans le fait que l'humanité est nécessairement et structurellement duelle, composée d'hommes et de femmes. "La pari-

té met fin à l'antagonisme entre similitude et différence puisqu'elle englobe ces deux caractéristiques, structurellement indispensables tant pour la reproduction humaine que pour l'organisation de la vie en société." La parité, écrit l'auteur, renvoie à la notion de paire. Une paire est, de fait, composée de deux éléments semblables comportant des différences.

Si on ne part sur ces bases, structures même de l'humanité, lutter contre la discrimination revient à penser que les femmes forment une catégorie sociale à part, comme les ouvriers ou les immigrés. Or il n'en est rien. Il y a des ouvrières et des immigrées. La différence des sexes recoupe toutes les autres catégories de personnes. On ne peut donc parler de caté-

gorie ou de groupe social à partir des sexes. Les deux appartiennent à la même humanité. Les femmes font partie intégrante de l'humanité. Il convient de partir de cette conviction fondamentale et redonner à cette humanité toute sa plénitude. Faute d'asseoir le droit et les actions tendant à réaliser l'égalité des hommes et des femmes sur cette conviction, on se livre à des actions de rattrapage pour les femmes (type quota), qui se heurtent à des oppositions ou à des incompréhensions parce qu'elles contrarient justement le principe abstrait de l'égalité des sexes. On en arrive à considérer les luttes des femmes pour obtenir leur droit comme un scandale ou tout au moins à faire porter le soupçon sur leurs démarches, sans apercevoir que le scandale réside dans l'absence des femmes de certains secteurs humains et dans le déséquilibre et le manque à gagner qui en résultent pour une société.

On voit bien ce qui préside à la recherche d'une notion autre que l'égalité. Cependant, il n'est pas si sûr que le mot de parité fasse spontanément penser au maintien et des différences et des similitudes entre les sexes. Il fait aussi penser à la parité numérique. Il faut autant de femmes que d'hommes dans les divers secteurs de l'existence sous peine d'engendrer des dysfonctionnements sociaux et psychologiques. Il y a certes là un moyen d'engendrer l'égalité recherchée, mais il n'est pas suffisant.

Le maintien des différences préconisée dans la parité butte aussi sur la difficulté à définir la différence entre le masculin et le féminin. Ou bien les différences se hiérarchisent ou bien encore elles se stéréotypent et ne rendent pas compte de l'extrême variété des êtres, tant masculins que féminins.

Quant au maintien des similitudes, il va souffrir de l'abandon du mot "égalité". Or il n'est d'humanité qu'en "ce point précis où l'autre est regardé comme mon semblable, à hauteur de visage (François CHIRPAZ, Difficile rencontre, Ed. Cerf, 1982, p.112)". Il y a violence dès que je suis aveugle et sourd à ce qui fait de l'autre un être semblable à moi dans le monde.

On ne peut tenir similitude et différence que dans un paradoxe. La grande similitude qui nous rassemble tous, n'est-elle pas que nous sommes tous et toutes différent(e)s les uns des autres ? Mais on ne peut pas établir cette différence à partir d'une norme ou d'un être normatif. Qui est différent de qui ? C'est la différence mutuelle qui est à prendre en compte.

Le partenariat

Le mot "partenariat" que nous privilégions dans un groupe comme FHE est loin de perdre son intérêt et d'être dépassé dans les recherches actuelles. En effet, on ne perçoit pas

Commençons à vivre le partenariat dans des actions limitées et bien cadrées

suffisamment que "partenariat" est un mot dynamique. En effet, la relation qu'il désigne est à la fois un but idéal, tout comme l'égalité ou la parité, mais le partenariat est aussi une stratégie : c'est-à-dire un moyen de parvenir à ce but. On peut entrer dans des relations de partenaires, justement pour faire advenir celles-ci. On entend dire parfois qu'il faut une égalité (ou une parité) préalable aux relations de partenaires. C'est prendre le partenariat sous un seul de ses sens. L'expérience montre qu'on peut entrer dans des relations de partenariat même si les apports des deux parties sont différents, même si les deux parties ont des points de départ différents ; en un mot, même si elles sont dans un rapport d'inégalité. C'est justement pour faire naître, sur une opération donnée et dans un temps donné, des relations moins inégalitaires que deux parties s'engagent dans un contrat de partenariat, parce que toutes deux, à des niveaux différents, ont intérêt à une modification des relations. C'est parce que la relation d'aide unilatérale ne convenait plus aux relations entre pays développés et pays en voie de développement, qu'ils ont introduit entre eux des contrats de partenariat. Les pays du tiers-monde deviennent capables alors de fixer les conditions de l'aide reçue et d'en évaluer les résultats de leur propre point de vue. Ils deviennent ainsi partenaires. C'est en ce sens que la notion de partenariat est dynamique.

Sous son sens de stratégie, le partenariat n'a pas seulement un aspect idéologique, mais pragmatique. L'idéal est souhaitable, certes, mais donnons-nous les moyens de l'atteindre. Commençons à vivre le partenariat dans des actions limitées et bien cadrées et nous verrons les relations se transformer peu à peu. On ne peut de façon unilatérale souhaiter et déclarer l'égalité ou la parité, on ne peut qu'entrer dans un processus de partenariat où l'égalité et la parité prendront des formes concrètes. A ce moment, la question des quotas, par exemple, qui est mise en cause par la notion de parité, peut devenir une action de partenariat. Il convient alors de fixer ensemble, un quota raisonnable, pour une élection déterminée, d'en favoriser la possibilité concrète et d'en évaluer les résultats.

Il en est de même dans nos Eglises, soyons persuadés que chaque petite action de partenariat, bien préparée dans cet esprit, fixant les droits de chacun et chacune et prévoyant son évaluation, est un levier mis en place pour la modification ultérieure des relations. C'est à partir de la pratique, qu'on se rend compte que le maintien de relations de domination unilatérale, non seulement devient moralement inacceptable, mais encore entrave l'efficacité de l'action et l'atteinte des objectifs.

Alice Gombault

Le partenariat et les pays en voie de développement

Le partenariat, surtout dans sa dimension hommes-femmes n'est-il qu'une idée occidentale ? Nos lectrices et lecteurs se feront une opinion avec les trois articles ci-après. Mais la question reste posée.



Interview **de deux chargées de mission du CCFD**

FHE est allée interviewer Claude Mangin et Brigitte de Panthou, chargées de mission du CCFD en Afrique. Leurs propos s'enracinent surtout dans la réalité du Bénin.

FHE : Dans une optique de partenariat, comment associe-t-on les hommes aux actions de développement confiées aux femmes ?

- Nous avons à faire attention à ne pas

intervenir avec nos idées sans connaître la réalité africaine. On croit venir combler un vide et on se trouve devant un plein préexistant.

FHE : Malgré tout, comment se comportent les hommes quand les femmes africaines réussissent les actions qu'elles mènent ?

- Les actions menées par les femmes restent du domaine féminin. Il ne s'agit

pas de projets globaux économiques qui restent du domaine masculin, mais de petits travaux quotidiens visant à l'amélioration interne de la vie des femmes, à l'amélioration, en quelque sorte, du panier de la ménagère.

FHE : Les hommes bénéficient cependant de ces améliorations ?

- Pas vraiment ; les hommes sont généralement absents et les femmes comptent peu sur eux. Ils se louent en ville ou sont en France ; ceux qui réussissent envoient de l'argent ou reviennent avec des cadeaux de prestige, les autres sont dévalorisés. Les femmes sont donc maîtresses de leurs projets de culture vivrière, d'atelier de couture ou

d'ateliers de transformation agro-alimentaire. De plus, ce sont traditionnellement les femmes qui gèrent l'argent.

FHE : Le partenariat entre hommes et femmes, vu comme collaboration ou projet commun, leur reste donc étranger ?

- Oui. Les Africains, comme les Africaines, résistent à tout fonctionnement de communication nouveau entre classes sociales comme entre sexes. Cette résistance constitue même leur richesse. Les femmes exploitent ce qui les intéresse, mais continuent à fonctionner selon leur lignage et les habitudes de leur groupe social.

Vous avez dit "partenaires" ?

Pour les Européens et plus largement pour tous les pays dits développés, le partenariat hommes-femmes, pour ne pas dire la parité, a été conquis de haute lutte, même si pour certaines féministes il y a encore beaucoup à faire. On peut se référer par exemple au combat des femmes aux Etats-Unis et au Canada sur les recherches d'un Dieu autant mère que père ou sur la féminisation du langage. Même le pape Jean-Paul II dans sa dernière lettre aux Femmes est venu à résipiscence à ce sujet.

Mais qu'en est-il dans les pays en voie de développement ? Le partenariat ne se décrète pas, il se fait petit à petit. Il est tributaire des cultures et des religions. Dans plusieurs pays d'Afrique, l'Islam est la religion d'Etat. Le rôle de la femme, tout en étant bien réel, demeure encore "caché".

Des études ont été faites dans la zone cotonnière du Mali sud où des Caisses d'Epargne et de Crédit ont été implantées. A un chef de village à qui l'on demandait pourquoi si peu de

femmes étaient présentes dans ces caisses, il répondait : «Elles ne s'y entendent pas», cependant qu'une femme, gentiment moqueuse, rétorquait par une formule bien africaine : «La barbe répète le matin, ce que la tresse lui a dit sur l'oreiller».

L'étude menée par Mademoiselle Ana Traoré, économiste, en décembre 1991 dit : "Au niveau des Caisses d'Épargne et de Crédit (Kafo Jiginew), les femmes sont généralement informées de l'existence des Caisses, mais elles ne se croient pas concernées par leurs services. Elles pensent souvent que les Caisses sont réservées aux chefs d'exploitation et elles ne voient pas clairement comment les caisses peuvent leur servir à titre individuel."

Il faut ajouter que dans les pays africains, beaucoup de choses se font et se gèrent en collectif. Il n'est pas rare que les femmes aient leurs propres associations. Et comme le montre une autre étude faite en 1993 par Soumana Traoré : "A titre collectif, il n'est pas rare de voir une association de femmes ouvrir un compte à la Caisse locale, qui leur permet, tout comme pour les Associations villageoises, de gérer leurs liquidités."

D'autres facteurs entrent en jeu, dus au cloisonnement homme-femme dans la société. Il y a pour les femmes une "méfiance" : déposer son argent, c'est avouer ses économies. Elles ont peur de l'indiscrétion possible. Il faut aussi se rappeler le facteur "polygamie", qui régit la société malienne. La seconde épouse, la troisième, voire la quatrième, préserve ses secrets vis à vis de la première épouse. De plus, la scolari-

sation des filles est plus faible que celle des garçons.

Néanmoins Soumana Traoré, dans son étude, avance ces chiffres : la proportion des femmes sociétaires est extrêmement faible (au mieux une vingtaine dans certaines Caisses, le plus souvent une demi-douzaine, voire aucune). Les femmes sont peu présentes dans l'équipe d'appui technique du programme (une caissière, une logicienne et une comptable à Koutiala), mais aucune femme dans l'équipe de quatre animateurs.

Que peut-on conclure à partir de ce trop bref exposé d'une expérience au Mali sud ?

On constate l'émergence d'un monde paysan qui prend son destin en main et devient une force avec laquelle il faut compter. Dans cette société fortement marquée par la domination masculine, ce sont les hommes qui sont d'abord les acteurs ; les femmes ne sont cependant pas exclues. Pour bien situer la chose, il faut nous reporter à 150 ans en arrière, en France. Le monde paysan émergeait, les premières Caisses de Crédit agricole et les premiers syndicats apparaissaient. Le partenariat n'est pas absent en Afrique, mais la parité sera longue à faire. En tous cas, nul ne peut s'arroger le droit de bousculer des cultures et des traditions ancestrales au prétexte que ce qui est bon pour nous l'est forcément pour eux. Le respect des identités culturelles prime.

Monique Chomel

Haïti, merci ! Je reviens bientôt

Elisabeth Tassel, dominicaine, rejoindra la communauté d'Haïti fin 95 ; elle note ici quelques observations et réflexions sous l'angle du partenariat, après un premier séjour dans ce pays attachant. Une analyse ciblant davantage le partenariat hommes-femmes suivra.

Cinq semaines en Haïti, c'est peu, mais une plongée dans un village rural avec des frères et soeurs dominicains, c'est beaucoup... De cette première expérience dans un des pays les plus pauvres, mon impression dominante reste celle de la dignité et de la sensibilité d'un peuple acharné à survivre contre tous et... malgré nous.

Aller en Haïti, c'est me proposer comme partenaire à la communauté qui m'accueille et aux Haïtiens avec qui je serai amenée à vivre et travailler. Partenaire ? J'évoque une relation basée sur la reconnaissance mutuelle dans l'échange et la réciprocité, sans domination ni violence, en évitant la tentation de comparer, hiérarchiser, pour valoriser l'un au détriment de l'autre. Mais peut-on parler de partenariat quand les différences sont des inégalités criantes ?

Je suis étrangère, blanche, française et donc riche. "Bonjour, blanc" disent souvent les personnes rencontrées et

cela me fait un choc à chaque fois. Il me faut réaliser le sens de cette blancheur pour moi et les autres : héritage, capital, handicap et découvrir en retour aussi ce qu'est pour Haïti son héritage, son capital, ses handicaps.

Vouloir être partenaire suppose de le devenir, selon la relation qui sera possible, qui ne peut se décider d'avance. On me demande ce que je vais faire *en* Haïti, ou *pour* Haïti et c'est moi qui reviens enrichie *par* Haïti. Les dominicains cherchent à travailler *avec* les Haïtiens, selon leurs besoins et désirs. *Avec*, un des mots-clé du partenariat ; encore faut-il savoir *avec* qui précisément. Dans ce pays où la richesse est possédée par 5% de la population, les frères et soeurs OP ont fait le choix de la majorité paysanne, surtout celle des mornes, qui vit dans la pauvreté ou la misère, l'analphabétisme, le déni de justice, et ce, sans négliger les lieux et instances de décision et donc la capitale.

Un peuple, c'est sa langue et sa politesse

Avant de partir, j'ai étudié un peu la langue et les rites de politesse, comme préalable à la rencontre. Le français étant la 2^e langue enseignée parfois encore dans les villages avant le créole, c'était à mon tour à tenter de parler.

Le créole haïtien emploie un même pronom pour vous et nous : *nou*. Cela sonne comme une invite au partenariat sur laquelle j'ai interrogé Frantz : « Si toi et ceux qui viennent chez nous avez un désir d'amitié sincère, nous vous accueillerons et nous ferons "nous" avec "vous" », m'a-t-il dit. « Pourtant, si on regarde tout ce que vous avez souffert des français et de vos propres frères durant des siècles, vous auriez des raisons d'être sur la défensive face à tous les "vous" qui se présentent. » « C'est vrai, mais nous ne sommes pas comme cela. »

Arrivant chez quelqu'un, vous vous arrêtez au seuil de la cour ou de la *kay* (maison paysanne) pour lancer *onè*, attendant qu'on vous réponde *respè*. Ce rite assuré, l'accueil est chaleureux, on sortira vous parler, on vous offrira à manger. Et si la confiance est là, vous recevrez de nombreuses visites.

Hommes, femmes et enfants

En créole, il et elle se disent *li* : le masculin ne peut-il l'emporter sur le féminin ? J'ai vu des hommes au pilon, les grands-pères garder les bébés quand les femmes sont au marché, les femmes et les filles répéter les corvées d'eau, de cuisine et de lessive, les hom-

mes et les garçons travailler dans les champs, monter aux cocotiers, tresser les palissades et... faire combattre les coqs. Si vous demandez aux femmes et aux jeunes filles, qui travaille le plus, *madanm yo* (les femmes) ou *misye yo* (les hommes), elles n'ont pas besoin de réfléchir pour répondre avec un demi-sourire "*madanm yo*". La condition des femmes est dure ; c'est celle des pays du tiers-monde où l'on dit qu' "elles font marcher le pays".

L'émission des *Ailes de l'espoir* a montré des enfants que leurs parents envoient comme domestiques dans des familles mieux pourvues. Elle a montré les *klub timoun* créés par Véronique et Jacques pour que ces enfants domestiques dans les mornes puissent se retrouver, être considérés pour eux-mêmes, avoir une vie d'enfant, apprendre des rudiments, avec des moniteurs qu'il faut aider à se former. Chaque club est original ; certains évoluent vers une sorte d'ACE (Action Catholique des Enfants) rurale, avec un fort projet de conscientisation.

Pour aller à l'école, il faut un uniforme : cela donne une dignité à des bambins qui vivent en loques le reste du temps ; mais les familles ne peuvent pas toutes payer pour tous leurs enfants ces uniformes en plus des quelques dollars de scolarité. L'école est une urgence à laquelle les dominicains se sont attaqués très vite à leur arrivée, en fondant des "écoles presbytérales" : ils en ont passé la responsabilité au clergé local, mais il reste à assurer le suivi et le financement.

L'économie sait-elle faire des partenaires ?

Après l'escale, Air-France nous sert un énième repas que les passagers picorent et qui file à la poubelle ; à l'arrivée, c'est la foule des petits mendiants qui se pressent en réclamant quelques *kob*. Le nombre des enfants des rues augmente, paraît-il, alors que la situation devrait s'arranger avec le retour à l'état de droit. Quand les fonds de l'aide internationale arriveront-ils et comment seront-ils répartis ? Est-ce un partenariat qui s'organise ? Qui va bénéficier de l'entrée dans l'économie libérale ? Les 95% de paysans sans terre ? Ceux-ci n'ont pas la fierté de leur travail ; d'expérience, ils disent : «Ce n'est pas le travail qui enrichit ; les riches ne travaillent pas. Ce qui enrichit, c'est la chance, la proximité d'un blanc.» Un chargé de mission de la banque mondiale me dit que l'argent de l'aide internationale est disponible, mais qu'on ne sait à qui le remettre... manque de confiance ?

A la nuit tombante, on voit des femmes encadrées de paniers de tomates achetés aux paysans, qui attendent le bus en triant les fruits. Arrivées à Port au Prince, elle dorment chez des amis, et les tomates à l'entrepôt. Au matin, elles reprennent les tomates et s'installent au marché. Véronique a essayé de compter avec elles les frais en tomates, paniers, transport, entrepôt et gardiennage... mais n'a pu obtenir de certitude quant au bénéfice réalisé. Ce qui rapporte, c'est la vente de produits de transformation. Les boulangeries familiales marchent (farine de blé importée). Telle femme

achète sucre, pistaches et charbon pour vendre des tablettes de friandises. Telle autre fabrique une pâte sucrée de cacahuète très nutritive. Telle autre encore achète 4 gourdes les 5 tomates, pour les revendre 4 gourdes les 4... petits bénéfiques ? Les femmes oublient de compter le bois, le transport... leur peine et celle des hommes. Comment seront-elles partenaires dans des échanges économiques plus complexes ?

Haïti a manqué trop longtemps de volonté politique en matière de développement rural et les infrastructures élémentaires manquent : routes, eau, électricité, sanitaires, voirie. Les produits modernes arrivent sur les marchés de villages, le plastique en particulier, mais rien n'est prévu pour les déchets non biodégradables et les champs sont parsemés de vieilles semelles.

Le retour d'Aristide et les partenaires internationaux ?

J'ai vu un haïtien refoulé de France, sans même un sac de voyage, un clandestin qui était resté deux ans ; les haïtiens dans l'avion se sont cotisés pour lui. Que pourrait être une politique de partenariat pour les migrants et les réfugiés ?

La présence américaine était visible au mois de mars : automitrailleuses sur la nationale, mouvements d'hélicoptères sur la côte, voitures des moniteurs de police internationaux... A la mi-mars, la Minuha commençait d'arriver.

Pendant mon séjour, il y a eu des assassinats et des *zengendo* ont tiré sur un bus à St Marc : ces bandits agissent-ils pour leur compte ou sont-ils payés pour déstabiliser le pays ? Les gens parlent peu : trop de macoutes demeurent sans être inquiétés et la population qui les connaît se méfie. L'enquête de justice sur la répression piétine et c'est une des pires souffrances pour le peuple qui veut la réconciliation, mais pas sans la justice, ce qui suppose de faire la vérité.

L'espérance soulevée par le retour d'Aristide reste forte, mais le temps dure et on dit que la misère augmente à Port au Prince. Aristide a les mains liées et c'est une démocratie sous haute surveillance. Pourtant il semble que rien ne puisse entamer la patience du peuple qui tient le coup envers et contre tous, et qui se réserve pour les prochaines élections législatives de juin 1995 ; on verra alors que le mouvement *Lavalas* n'est pas retombé, ce mouvement d'"avalanche" qui a porté Aristide au pouvoir et avec lui tous les espoirs d'un peuple courageux.

Des chrétiens partenaires ?

La foi du peuple n'est pas le moindre ressort de son espérance et de son endurance. J'ai vu sur un morne des pierres peintes pour un mot de bienvenue à Aristide lors de son retour en hélicoptère. Une soeur qui disait : «Aristide ne le verra pas» a reçu cette réponse : «Si Aristide ne le voit pas, Dieu le verra.»

La répression a obligé les communautés de base à se mettre en sommeil.

La hiérarchie inféodée au duvaliérisme et à la bourgeoisie possédante, n'a pas soutenu le prêtre-président qui représentait quelles que soient ses limites, les espoirs des paysans et des pauvres et l'instauration de la justice. Il est dur de vivre une solidarité ecclésiale dans ce contexte.

La conférence haïtienne des religieux est vivante, attentive à faire naître des communautés chrétiennes d'évangélisation pour que les gens se rassemblent et mènent leur lutte contre la faim et pour la justice. Le projet dominicain en est partie prenante. Frères et soeurs collaborent avec les curés du coin : 4 à 5h de marche pour célébrer avec 300 à 400 personnes dans les mornes, c'est ce que font Régis et Gilles pour la joie des gens et... la leur. C'est fondamental pour les liens entre les villages, pour le partage sur les conditions de vie et les solidarités à créer, pour l'écoute de la parole de Dieu et la prière commune.

La vie paroissiale est peu haïtianisée, pour ce que j'en ai vu. Mais il est émouvant d'entendre en créole les psaumes, appels au secours et cris de confiance, dans la bouche des hommes et des femmes célébrant avec ou sans prêtre sous la tonnelle en tresses de cocotier. Cette espérance des pauvres est bien le signe que "Dieu les aime et prend leur défense".

La question demeure : comment faire écho au message biblique de libération, comment annoncer le salut de Jésus-Christ, dans ces sociétés injustes où les Eglises semblent cautionner inégalités, racismes et discriminations ? "Comment parler de Dieu à partir de la

souffrance de l'innocent ? (Guttierez)"

Actuellement, seuls les théologiens de la libération osent mettre en face à face l'édifice théologique traditionnel et la situation dramatique des pauvres. Une théologie de la libération afro-caribéenne se cherche à partir de la situation d'oppression propre à cette région. Voici quelques précisions :

- La théologie de la libération au Brésil naît de l'oppression subie par les Indiens, les paysans et les populations périurbaines, dans un pays développé ; elle est peu axée sur le problème noir et son fonds culturel est plutôt européen et latin.

- La théologie afro-américaine a pour déclencheur la situation et la culture des anciens esclaves noirs privés de droits dans une Amérique blanche développée qui, tout en se voulant démocratique, pratique la discrimination raciale.

- Les théologies africaines partent du même passé d'esclavage et de racisme, aggravé de la misère rurale du tiers-monde, mais concernent des peuples qui cherchent une identité face à leurs anciens colonisateurs, blancs et développés.

- En Haïti, la réalité est encore autre : les Haïtiens sont bien des noirs issus de l'esclavage, mais qui ont vaincu et chassé les Français et constitué la première république noire dès 1804. Le problème tient à la volonté hégémonique des grandes puissances et aux dictatures succédant à l'esclavage qui ont produit l'enrichissement du petit nombre au détriment des masses rurales, au point de faire d'un "paradis" le pays le plus pauvre de l'hémisphère nord.

La situation des Français en Haïti est du fait de ce passé assez assainie, me semble-t-il, pour permettre un partenariat : ayant été tour à tour vainqueurs et vaincus, un lien nouveau est né qui peut être de réciprocité et d'échange.

Haïti paradis ?

Il y a la terre, le ciel et le soleil, et les arbres, manguiers que les enfants bombardent de pierres dès la fin mars pour se gaver des premiers fruits mûrs, cocotiers et palmiers royaux qui font jouer la lumière entre les palmes, bananiers aux larges feuilles recueillant la rosée de la nuit, papayers et corosol...

Il y a la mer des Caraïbes, une beauté, mais les pêcheurs pauvres ne peuvent aller loin dans des troncs évidés et à l'horizon se devine un bateau US.

Je ne peux dire tout ce que j'ai gardé sous les paupières. La tristesse vient vite devant le délabrement du pays et le saccage de la nature. Qu'une petite communauté dominicaine contribue avec les Haïtiens à reconstruire et à faire aboutir des projets d'avenir, voilà un partenariat heureux. Ce peuple courageux mérite de retrouver sa terre, sa mer et son ciel, et de gagner enfin la paix.

Elisabeth Tassel

25 mai 1995

actualités



En attendant les résultats de Pékin...

Nous présentions au bulletin précédent (n° 62) quelques réflexions sur les thèmes émergeant dans le projet de Plate-Forme qui doit être discutée et adoptée à Pékin.

Nous proposons aujourd'hui deux éléments d'information qui devraient aider à apprécier les résultats des travaux et le récit de nos déléguées à paraître au prochain bulletin (1)...Ce sont, d'une part, sous forme de tableau annexe, l'énumération de dix "questions cruciales" et, d'autre part, la présentation des points sur lesquels ont insisté les gouvernements de l'Union Européenne, ainsi que le Parlement Européen.

"Aucun retour en arrière ne sera toléré"

Pour comprendre ceci, il n'est probablement pas inutile de rappeler que la 4^{ème} Conférence Mondiale sur les femmes 17 septembre 1995 - BEIJING 4-15/09/1995 - se situe comme un aboutissement au point de jonction d'une double trajectoire : d'une part, celle des deux décennies d'efforts et de travaux spécialement centrés sur le statut de la femme (de Mexico, 1975, aux stratégies prospectives pour l'an 2000 de Nairobi), et qu'elle s'appuie, d'autre part, sur les résultats des grandes conférences onusiennes de ces trois dernières années. Si celles-ci ont tant frappé l'opinion publique, c'est justement que

leurs sujets brûlants se sont révélés être en étroite interdépendance avec le statut de la femme. Ainsi et malgré des essais réactionnaires minoritaires, on s'appuiera donc à Pékin sur ce qui fut adopté à Rio (1992, Environnement et développement), à Vienne (1993, Droits de la personne humaine), au Caire (1994, Population et développement), ainsi qu'au sommet mondial pour le développement social à Copenhague (1995).

Les compromis adoptés à ces conférences constituent un minimum et aucun retour en arrière ne saurait être accepté par rapport à des formulations

qui intègrent déjà des concessions importantes de la part de l'Union Européenne.

Les textes déjà adoptés seront considérés comme non négociables et seront repris tels quels sans discussion, ou bien les efforts de retour en arrière

devront être contrecarrés par des propositions visant à aller plus loin... Les partenaires qui souhaitent revenir en arrière étant minoritaires, on ne fera pas de compromis avec eux; ils conserveront la possibilité d'émettre leurs réserves sur le texte final.

Points d'insistance et d'accord Européens

Droits humains des femmes

Il y a eu accord général des Etats-membres européens pour souhaiter qu'une déclaration politique, claire, concise et générale précède la Plate-Forme et qu'elle réaffirme, en chapeau, combien le déni des droits fondamentaux des femmes constitue un point crucial ; recommandation faite également de supprimer du texte de la Plate-Forme tous les adjectifs qui affaiblissent la référence aux textes adoptés à Vienne sur "les droits humains ou fondamentaux des femmes (Women's human rights)".

Même accord pour demander la levée des réserves émises par certains pays en ratifiant la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (abréviation anglaise : CEDAW).

Egalité-équité

Accord pour refuser que le second terme ne vienne remplacer et affaiblir le premier : l'équité ne peut être consi-

dérée comme une alternative à l'égalité (on se souviendra que le Vatican et d'autres pays soutenaient cette formulation ambiguë). L'équité n'est qu'une application du principe d'égalité.

Santé et droits reproductifs

Consensus pour affirmer que les acquis du Caire constituent un minimum absolu... Dans cette perspective doivent en particulier être préservés :

- le droit et l'accès à la planification fami-

- liale ;
- l'accès des jeunes filles à l'éducation sexuelle et aux services de santé reproductive ;
- le droit des femmes à contrôler leur fertilité ;
- l'accès à des services de santé primaire de qualité ;
- l'accès à l'usage des préservatifs ;

Certains partenaires désirant aller plus loin, on prévoit des discussions possibles sur le concept de "droits sexuels", de même que sur les obligations faites au personnel de santé et sur la question d'une "clause de conscience".

Famille

Accord général sur l'existence de la diversité des structures familiales et donc sur la nécessaire utilisation du terme "familles" au pluriel.

Fillettes

C'est là un point d'urgence pour Pékin, de nombreux pays l'ont souligné. L'Union Européenne estime que les textes adoptés au Caire et la Convention des Droits de l'enfant constituent un acquis minimum. La question des mariages précoces, de l'âge minimum du mariage et du libre consentement paraît prioritaire. On dénonce désormais clairement, en les nommant, les pratiques de mutilation sexuelle.

Violences

Consensus très large sur la reconnaissance de la diversité des formes de violence physique et psychique qui s'exerce contre les femmes et qui doivent être sanctionnées, en particulier les violences sexuelles et le harcèlement sexuel...

Pauvreté

Accord général sur l'importance des causes structurelles dans le phénomène de la pauvreté, sur la reprise du langage agréé au Sommet de Copenhague et sur la nécessité de renforcer l'accès des femmes aux ressources financières et aux mécanismes pour lutter contre une féminisation de la pauvreté (très notable en Europe également).

Medias

Leur rôle trop faible ou même négatif a été souligné comme étant une des dix "questions cruciales" retenues. L'Europe, quant à elle, suggère la notion "d'image non stéréotypée" au lieu d'image positive de la femme (les caractères jugés positifs par les uns ne sont pas toujours appréciés comme tels par les autres, notamment par les femmes). C'est justement la "spécification", ce préjugé qui stéréotype que vise l'art. 5, le plus novateur de la Convention CEDAW. Et l'on se référera à mon article précédent pour voir comment le Vatican entend encore faire co-exister d'une part l'égalité qu'il reconnaît entre l'homme et la femme et, d'autre part, la spécificité qu'il projette sur celle-ci et dont il n'ose plus montrer le modèle qui y correspond nécessairement pour l'homme.

Pouvoir, prise de décision, parité

On affirme très fermement l'objectif d'une participation accrue des femmes au pouvoir et à la prise de décision et la nécessité de prévoir des mesures spécifiques en ce sens. Mais reste la difficulté de traduire le mot anglais, qui revient comme un leitmotiv, "empowerment" : il ne signifie pas forcément "prise de pouvoir", mais plutôt "responsabilité face au pouvoir" ; bien plus en tous cas que "promotion" comme on le trouve dans certains textes.

On a discuté évidemment la question des quotas en introduisant la formule intéressante de "seuils de parité" ou objectifs minimum "requis pour un fonctionnement normal de la démocratie". De la demande de quotas fémi-

nins, l'on parvient à la prise de conscience d'un "déficit de démocratie par absence des femmes". (Dans l'Eglise, n'avons-nous pas nous-mêmes souvent dénoncé le manquement évangélique à la communauté des frères et soeurs et à la communion en Christ ?)

Les valeurs religieuses, éthiques et culturelles

Décrivons pour terminer les réactions des partenaires européens à la question des valeurs religieuses, éthiques et culturelles. On a relevé leur hostilité générale vis-à-vis de ces références, "qui ont pour effet d'édulcorer, voire de vider de toute portée les principes contenus dans la Plate-Forme d'action. Les compromis acceptés au Caire et à Copenhague constituent la limite ultime des concessions acceptables..." Par ailleurs, l'objectif d'élimination des pratiques coutumières qui constituent

des violations des droits des femmes doit être vivement défendu. On doit s'en tenir au § 38 du texte de Vienne relatif "aux effets nuisibles de certaines pratiques traditionnelles ou coutumières, des préjugés culturels, de l'extrémisme religieux". La séparation de l'Eglise et de l'Etat dans nombre de pays ne permet pas l'invocation de valeurs spirituelles dans un texte de ce type.

On préfère insister sur le caractère absolu des droits fondamentaux. Etant donné le choix de Pékin pour la tenue de cette conférence, le Parlement Européen rappelle la déclaration adoptée à Vienne : les droits des femmes sont une composante à part entière, inaliénable et indivisible des droits humains en général."

Marie-Thérèse van Lunen Chenu

(1) Simone Peccaud, coprésidente de FHE, et Jeanne Courrière représentent notre association au Forum des ONG à Pékin. Auparavant, Simone Peccaud et Marie-Thérèse van Lunen Chenu, commission internationale, ont poursuivi leur présence active au sein de la Plate-Forme "Réussir Pékin" animée par la CLEF (Coordination française pour le Lobby européen des Femmes).

Dix questions cruciales

(Ces questions retenues pour Pékin émanent de tous les Continents.)

1. Le fardeau de la pauvreté des femmes qui s'accroît sans cesse.
2. L'inégalité de l'accès à l'éducation et à la santé ainsi qu'aux moyens de maximaliser les capacités des femmes.
3. La violence envers les femmes.
4. Les effets des conflits armés et autres sur les femmes.
5. L'inégalité de l'accès et de la participation des femmes à l'élaboration des structures et des politiques économiques ainsi qu'au processus de production.
6. L'inégalité du partage du pouvoir et de la prise de décision entre les hommes et les femmes à tous les niveaux.
7. L'insuffisance des mécanismes de promotion des femmes à tous les niveaux.
8. Le manque de sensibilisation et d'engagement à la reconnaissance des droits des femmes tant internationalement que nationalement.
9. L'utilisation insuffisante des médias pour promouvoir la contribution positive des femmes à la société.
10. La manque de reconnaissance adéquate et de soutien aux femmes qui contribuent à la sauvegarde de l'environnement et à la protection des ressources naturelles.

COMPTE-RENDU DU 2E CONGRÈS DE L'ASSOCIATION EUROPÉENNE DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE

Dieu, étranger dans notre maison ? Les femmes étrangères dans la maison de Dieu

Du 27 au 31 août, l'association européenne de théologie catholique a réuni, près de Munich, plus de 250 membres, hommes et femmes de toute l'Europe et de quelques autres pays, pour son 2e congrès, dont le thème était "Dieu, étranger dans notre maison?"

Une table ronde spécial-femmes y était organisée pour la première fois avec huit participantes qu'on avait prié de réfléchir à une phrase de Mary Ward : "Mais les femmes ? Ce n'est la vérité ni des hommes ni des femmes, mais de Dieu et cette vérité, les femmes peuvent la révéler aussi bien que les hommes". A partir de là, un "essai d'auto-définition des femmes pour la société et l'Eglise d'Europe"...

En un temps très court pour chacune, les propos se sont bien étayés les uns les autres. Hanna Gronkiewicz-Waltz, de Varsovie, s'est appuyée sur le modèle proposé par le pape, en offrant un bel exemple de compétence politique, puisqu'elle est gouverneur de la banque nationale ; Alice Dermience, de

Louvain, s'est lancée dans une sérieuse analyse des discriminations qu'Ursula King, de Bristol, a appuyé en montrant le risque croissant de voir les femmes quitter l'Eglise qui les traite en étrangères ; la plus jeune d'entre nous a félicité le féminisme tout en espérant qu'on n'en ait plus besoin et Hélène Schüngel-Straumann, de Kassel, a conclu par une belle exégèse féministe sur les nombreux visages de Dieu. J'y ai insisté, pour ma part, sur les nouveaux rapports hommes-femmes ; ce sont eux qui peuvent aujourd'hui dire quelque chose de vrai sur Dieu et l'humain, indissociablement liés.

Margaret Hebblewaite, d'Oxford, avait étonné l'assemblée en commençant par un message spécial de solidarité et de gratitude envers les hommes présents : "Je voudrais dire merci à la Sainte Trinité pour le mystère de l'homme, et pour tout homme, pour ce qui constitue la dimension éternelle de sa dignité masculine. Merci, hommes qui êtes des pères ! Merci à vous, hommes qui êtes des époux ! Merci pour le simple fait d'être un homme ! C'est

actualités

mon espoir, chers frères, que vous puissiez refléter, chacun comme il faut, ce qui permet de parler du "génie masculin" et que vous soyez capables de remplir la part spécifique du plan de Dieu qui a besoin d'être accepté et apprécié..." Après quelques minutes nécessaires pour reconnaître la transposition de la dernière lettre du pape aux femmes, la démonstration fut jugée des plus concluantes.

La séance m'a conduite à un double commentaire :

- Jamais la réception à une prise de parole des femmes (qui fut sans ambages) ne m'avait paru si franchement positive. Nous eûmes toutes droit à des félicitations et commentaires intéressés, qui ne ressemblaient pas aux

encouragements paternels et amusés d'il y a quelques années.

- J'ai cependant souhaité publiquement qu'une telle entreprise soit la première et la dernière. En effet, si le message est bien passé, il est grand temps qu'une telle assemblée de personnes, responsables en théologie, prennent le parti d'appliquer systématiquement pour chaque thème étudié le soupçon herméneutique de la construction sociale et ecclésiale des sexes. Quel que soit le propos, il convient de se demander s'il y a quelque chose de différent à en dire pour les hommes et pour les femmes et qu'ils et elles puissent y réfléchir ensemble.

Marie-Thérèse van Lunen Chenu

"Lettre aux femmes"

A propos de la conférence de Pékin, Alice Gombault, de Paris, pense qu'il n'est pas trop tard pour réagir à la lettre du Pape aux femmes et en dévoiler les enjeux :

Assurément, avant la conférence de Pékin (septembre 1995), le pape essayait de se concilier les bonnes grâces des femmes : deviendraient-elles un enjeu politique à ne pas négliger ? Laquelle d'entre nous ne serait émue de se voir consacrer toute une lettre où elle est remerciée d'être femme, où le pape exprime des regrets et reconnaît la responsabilité que porte l'Eglise dans la dénaturation et la réduction en esclavage des femmes, où il reconnaît la violence qui s'exerce contre elles et où, textes à l'appui, il proclame la responsabilité égale de l'homme et de la femme dans la construction de l'Histoire ?

Le pape profite aussi de cette lettre pour continuer à exposer (et à imposer) son image de La Femme : une image de La Femme en soi, et non dans une relation évolutive à l'homme, une image de La Femme universelle et éternelle et non des femmes diversement situées, une image du "génie féminin" qui s'incarne, à la façon de Marie, dans le service et non dans les prises de décision et le nécessaire exercice du pouvoir.

La complémentarité entre le principe marial (féminin) et le principe apostolique et pétrinien (masculin) (n°11) ne peut être une complémentarité réciproque, malgré les affirmations réité-

rées du pape sur la réciprocité entre l'homme et la femme (n°8).

La "royauté" féminine en matière d'aide et de service devrait lui ouvrir toute grandes les portes du ministère, qui est lui-même service, mais il semble que cette "royauté" n'en soit justement l'obstacle.

Le pape voudrait pouvoir se servir des femmes pour développer les valeurs d'humanisation, de relation, d'éducation et de disponibilité. Est-ce en réservant ces valeurs aux femmes qu'on va vraiment les développer ? N'est-ce pas plutôt du faible investissement masculin dans ces valeurs dont nous souffrons ?

Est-ce vraiment le "génie féminin" qu'il faut promouvoir ou mieux le génie humain, capable d'emprunter aux représentations tant masculines que féminines, de multiples façons d'être, pour faire face aux multiples situations actuelles ? Car comment oser imposer des limites, féminines ou masculines, aux desseins du Créateur, lui qui ne se laisse enfermer dans aucune représentation sexuée ?

C'est avec une visée plus large, où des indentités plus souples pourront se contruire en partenariat avec les hommes, que les femmes chrétiennes doivent travailler.

Brèves

Une femme à la tête des Eglises néerlandaises

Pour la première fois dans son histoire, le Conseil des Eglises des Pays-Bas, fondé il y a 26 ans, sera dirigé par une femme. C'est en effet une théologienne de 41 ans, Ineke Bakker, qui va succéder à Wim van der Zee, décédé au début de l'année. Ineke Bakker, des Eglises réformées des Pays-Bas, est aussi la première de son Eglise à accéder à la fonction de secrétaire générale. Ineke Bakker a obtenu en 1981 le diplôme de l'Université libre d'Amsterdam. Pendant dix années, de 1981 à 1992, elle a enseigné la théologie au Nicaragua, à Cuba et au Costa-Rica.

De retour au Pays-Bas, Ineke Bakker a dirigé l'équipe latino-américaine d'une organisation non-gouvernementale néerlandaise avant de devenir directrice de programmes radiophoniques auprès de la Société de radiodiffusion des Eglises Ikon. "C'est à l'Amérique latine que je dois mon identité théologique" a-t-elle déclaré. "Il m'est d'ailleurs parfois plus facile de formuler la théologie en espagnol qu'en néerlandais (...) J'ai appris à distinguer d'abord ce qui est important pour la société, avant de me tourner vers la Bible. C'est pourquoi j'essaie de combiner les deux pour adopter une ligne d'action ou un nouveau concept théologique. Je ne pourrais pas le faire d'une autre façon".

(BIP/ENI)

Du temps partiel pour les pères

Les pères à la maison ! Les responsables des affaires familiales des 34 Etats membres du Conseil de l'Europe ont appelé, le 28 juin 1995 à Helsinki, à une réévaluation du rôle du père dans la vie de famille par l'adoption de mesures, telles que des "aménagements souples du travail".

Les participants, dont les ministres concernés de 17 pays, ont constaté que "des barrières sociales, économiques, culturelles et psychologiques empêchent la participation entière des pères dans la vie familiale". Aussi se sont-ils prononcés "en faveur de politiques familiales propres à mettre les pères en mesure de jouer un rôle positif dans les familles, en apportant à l'éducation de leurs fils et de leurs filles la pleine contribution de leurs capacités".

"Les gouvernements devraient, avec les partenaires sociaux, contribuer à permettre aux hommes comme aux femmes de concilier de manière satisfaisante leur vie de famille et leur vie professionnelle", ajoutent les participants. Ils préconisent une "large gamme d'aménagements du travail", notamment en offrant aux pères du temps partiel. Les périodes passées à la maison ne devraient pas avoir d'effet sur le calcul des points de retraite.

Ils reconnaissent néanmoins qu'il ne serait "pas raisonnable de s'attendre à un modèle uniforme de législation dans l'ensemble de l'Europe, étant

donné la grande diversité des contextes culturels et des traditions familiales". Enfin, ils insistent sur la nécessité en cas de conflits ou de rupture du couple, de "permettre aux pères de remplir leurs responsabilités à l'égard de leurs enfants".

(La Croix, 30 juin 1995)

Première femme rabbin, Pauline Bèbe est licenciée !

Rien à lui reprocher sinon de trop bien réussir et... d'être femme ! A travers ce licenciement, toutes les femmes ayant une charge ministérielle dans une Eglise sont touchées. Femmes et Hommes en Eglise lui a envoyé une lettre de sympathie et lui souhaite de poursuivre heureusement son ministère dans un nouveau contexte.

(Actualité religieuse, 15 juillet 1995)

Ivone Gebara

Les lectrices et lecteurs de FHE ne pourront plus lire les réflexions d'Ivone Gebara dans le bulletin. Celle-ci vient d'être interdite de parole et d'écrit par Rome. Via ses supérieures, elle s'est finalement soumise.

Elle passera deux ans sur le "vieux continent" pour étudier la théologie traditionnelle.

(Golias n°43)

Les suites de "l'événement Gaillot"

Les initiatives se poursuivent : après Evreux sans frontières, après les divers regroupements locaux, c'est le tour de Partenia 2000, association destinée à assurer à Mgr Gaillot le nécessaire pour mener à bien ses actions. Il nous reste à souhaiter à cet ensemble de nouer d'authentiques relations de partenaires, entre groupes, mais aussi entre hommes et femmes à l'intérieur des groupes. N'oublions pas que le partenariat est parfois onéreux. Il y a un prix organisationnel à payer. C'est probablement pourquoi, dans les situations d'urgence, on retombe si facilement dans les vieux fonctionnements que l'on dénonce par ailleurs.

Deux cents kilomètres pour changer le monde

Plus de 800 femmes ont marché à travers le Québec pendant dix jours, du 26 mai au 4 juin 1995, contre la pauvreté. Elle réclamaient du pain et des roses. Pourquoi cette revendication ? En 1912, une grande grève dans les filatures de laine du Massachusetts mobilisait 20 000 travailleuses du textile. Elles protestaient en réclamant du pain pour le travail, de meilleures conditions économiques, et des roses pour la qualité de la vie. Les femmes détenant toujours en 1995 le douteux championnat de la pauvreté, elles ont repris le même thème pour leur Marche.

(Information de Céline Dubé, transmise par le Centre Femmes et Christianisme)

vie de l'association

FEMMES ET CHRISTIANISME

Centre de Documentation et de Recherche

*Réalisation conjointe de l'Association
Femmes et Hommes en Eglise
et de la Faculté de Théologie*

Responsable de la documentation : Marie-Cécile Ramel
Responsables théologiques : Henri Bourgeois, Isabelle Chaire, Jean Comby
Permanences : 25, rue du Plat, 69002 Lyon, mardi et jeudi de
13h30 à 19h et sur rendez-vous.
Adresse postale : Femmes et christianisme, 25, rue du Plat,
69288 LYON Cedex 02
FAX : Femmes et Christianisme, 72 32 50 19

BIBLIOGRAPHIE EN LANGUE FRANCAISE

"l'Eglise et les femmes"

Chaque année est publiée la liste des documents officiels, livres et articles parus sur l'Eglise et les femmes (environ 120 à 150 références). Le fascicule 1994 est disponible (50F). On peut également se procurer les fascicules des années précédentes depuis 1975. (Cf. rubrique "Avez-vous lu ?" quelques titres d'ouvrages reçus au Centre).

vie de l'association

ANIMATIONS

Pour l'année 1995-1996 :

Conférences

- "Nous étions à Pékin..."
Témoignage et réflexion sur la conférence de l'ONU sur les femmes.
Simone Peccaud et Gabriel Marc, 25 octobre 1995, 18h30, salle Jean Paul II*
- Les acquis des Nations Unies pour les femmes : enjeux pour l'anthropologie et pistes théologiques
Marie-Thérèse van Lunen Chenu, 4 décembre 1995, 18h30, salle Burret *
- Le féminisme : trois générations témoignent...
Florence Gombault, Yvette Sahuc, Donna Singles,
Table ronde animée par Henri Denis, 22 janvier 1996, 20h30, salle Burret *
- Les enfants du bon Dieu, les catholiques français et la procréation au XX^e siècle.
Martine Sévegrand, 14 février 1996, 18h30, salle Jean-Paul II *

Ateliers

Séances de travail durant une matinée : un sujet précis, un groupe limité, un temps donné.

- Groupe Marie Balmary : trois séances de lecture en groupe de pages choisies de Marie Balmary, animées par Françoise Blaise-Kopp, de 9h à 12h30, samedis 25 novembre 1995, 10 février 1996 et 4 mai 1996 *
- L'ordination des femmes. Une recherche : fidélité dans le changement.
Henri Denis, Donna Singles, samedi 9 décembre 1995, 9h30 à 12h30 *
- (titre à préciser)
Nicole Chopelin, samedi 23 mars 1996, 9h à 12h30 *

* Toutes ces animations ont lieu 25, rue du Plat, Lyon 2e.

**Renseignements et inscriptions : 25, rue du Plat, 69288 Lyon cedex 02,
Tel. Université Catholique, Service accueil : 72 32 50 12**

vie de l'association

Les Etudes Féminines à Paris VIII

Notre centre FEMMES ET CHRISTIANISME, lié à la faculté de théologie de Lyon, s'est joint au mouvement de protestation qui a accueilli la décision du Ministère de la Recherche de supprimer le programme doctoral d'Etudes féminines de Paris VIII. Grâce à 2 500 signatures en provenance de 190 institutions et 30 pays, le ministère a accordé une habilitation pour deux ans. Mais cet acquis reste précaire et tout en exprimant sa gratitude pour le geste fait, les Etudes féminines de Paris VIII invite à la vigilance pour que "l'esprit de recherche (reste) plus vivant et plus fort que tous les interdits".

FHE, par l'intermédiaire de Femmes et Christianisme, ne manquera pas de suivre cette affaire.

Pékin

Simone Peccaud et Nanette Courrière sont revenues de Pékin, chargées de souvenirs, de réflexions et d'interrogations. Patientez, pour en savoir plus, jusqu'au prochain bulletin n° 64 qui sera consacré aux conclusions de Pékin et à l'après Pékin.

Courrier

L'étude de Sr Ruth Fox publiée dans le bulletin n° 62, sur les étranges omissions du lectionnaire, nous a valu du courrier.

Une amie de Suisse, tout émue de cette lecture, a traduit l'article séance tenante en allemand pour en faire profiter ses amies et amis.

Au préalable, Denise Peteers, Bruxelles, nous a précisé que cet article fait partie d'un dossier réalisé par un groupe belge "Langage dans la liturgie", chemin des Omois 48, B 1380 Lasne. Le dossier intitulé "Langage et liturgie : où sont les femmes ?" est paru en juin 1995 ; il est disponible au prix de 100 FB. Nous sommes heureux de saluer le travail qui s'accomplit là.

RENCONTRE NATIONALE

La rencontre nationale de l'association Femmes & Hommes en Eglise se tiendra les 11 et 12 novembre 1995, salle Nicolas Barré, 83, rue de Sèvres, 75006 Paris.

Le thème en sera "Pékin : paroles de femmes, paroles d'avenir."

Horaire :

samedi 11, 14h30 - 21h30

dimanche 12, 9h30 - 16h30

Marie-Madeleine, premier apôtre

Colette Noir est membre de l'AFI International ; elle travaille dans un bidonville à Séoul. Cette étude fut publiée par KCWC (Korean Catholic, Women's Community for a new world) n° 4, Spring 1995. (Envoi du Centre Femmes et Christianisme)

Jésus dit à Marie-Madeleine : "Va trouver mes frères et dis leur..." Elle va donc annoncer aux disciples : "J'ai vu le Seigneur et voici ce qu'il m'a dit." Jn 20, 17-18

Elle a vu, elle va, elle annonce...

Après avoir constaté que le tombeau était vide, Pierre et Jean sont repartis. Marie-Madeleine, elle, est restée, elle ne peut s'éloigner, un mystère l'enveloppe.

Et c'est l'éblouissement de la réalité, la plénitude de la joie qui dépasse toute attente : ce n'est pas un cadavre qu'elle trouve, mais Jésus ressuscité qu'elle rencontre. Alors Jésus l'appelle par son nom, elle le reconnaît et aussitôt il l'envoie chez les disciples masculins que la peur tient cachés.

Elle a vu, elle part et elle porte le message.

Avoir été avec Jésus durant sa vie publique en l'ayant suivi de Galilée à Jérusalem, avoir été témoin de sa résurrection et avoir été envoyé pour une mission étaient les trois condi-

tions requises pour être admis au groupe des apôtres. Marie Madeleine a donc été la première à porter ce nom, à pouvoir être appelée APOTRE. Et pourtant quand il a fallu remplacer Judas, les disciples masculins ont délibérément fermé la porte que Jésus avait grandement ouverte. La femme a été écartée ; ils ont préféré choisir Matthias que les Evangiles n'ont même pas signalé une seule fois.

Et 2000 ans après ? La porte est-elle rouillée ? Est-ce que la peur qui tenait les disciples cachés resterait encore dans un coin du cœur de leurs successeurs ? En 2000 ans ce passage de l'Evangile n'a jamais été lu dans l'Eglise catholique le jour de Pâques. Simple oubli ?... Mais Dieu continue d'appeler des femmes, et...l'Eglise institutionnelle continue de leur indiquer la place qu'elles doivent garder. Et pourtant l'accomplissement du Royaume ne se fera qu'ensemble sans distinction de sexe et sans discrimination. Soyons donc tous vigilants pour que les grâces envoyées aux descendantes de Marie Madeleine puissent trouver leur totale dimension au sein même de l'Eglise.

Colette Noir

avez-vous lu ?

Joseph Stricher, *La parité Hommes-Femmes dans l'oeuvre de Luc*, édité par l'A.C.G.F. (98, rue de l'Université 75007 Paris), 1995

C'est une très jolie étude de Luc que présente Joseph Stricher, et qu'édite l'A.C.G.F. L'auteur s'attache à retrouver dans l'oeuvre de Luc (Evangile et Actes des Apôtres) les passages où femmes et hommes sont mis par Jésus en parallèle.

D'abord, dans l'évangile de Luc, Stricher met en relief les actes de guérison, les discours ou les paraboles qui montrent la "parité" des femmes et des hommes dans le salut apporté par Jésus. C'est, dès avant la naissance du Christ que l'on peut observer le parallélisme hommes-femmes, en faveur d'ailleurs des femmes, dans les annonces faites à Zacharie de la naissance de Jean-Baptiste et à Marie de celle de Jésus. La foi de Marie surpasse celle de Zacharie, qui doute de la promesse de Dieu, tandis que Marie ne demande que des explications sur le processus qui la fera devenir mère. Peut-être Stricher n'insiste-t-il pas suffisamment sur la rencontre étonnante des deux futures mères qui, dans la maison du prêtre, devenu muet à cause de son doute, chantent seules la louange de Dieu. Mais il souligne bien ensuite la présence d'Anne aux côtés de Simon dans le temple, lors de la présentation de Jésus, et le fait que, dans ce temple, cependant bien masculin, cette femme célèbre la venue du Sauveur d'Israël.

Tout au long de son évangile, il semble que Luc prenne soin de montrer que Jésus s'intéresse à ses auditrices autant qu'à ses auditeurs, car il

donne presque toujours en parallèle aux paraboles qui concernent les hommes d'autres exemples pris dans la vie quotidienne des femmes : après le berger qui court après sa brebis perdue, c'est la femme qui recherche la pièce qu'elle a égarée ; après la semence de la graine de moutarde, c'est le levain dans la pâte qui devient le symbole de la croissance du Royaume de Dieu ; avant le vigneron qui ne doit pas utiliser de vieilles outres pour mettre le vin nouveau, Jésus a cité la couturière qui ne va pas coudre un morceau d'étoffe neuve sur une vieille.

L'auteur reprend aussi dans les Actes ce qui a trait aux femmes comme aux hommes. La fréquence de ces parallélismes n'est certes pas un hasard : Luc veut faire comprendre que la salut est venu à égalité pour les femmes et pour les hommes, et sans doute, puisqu'il est le compagnon de Paul, dit-il que, désormais, il n'y a plus "l'homme et la femme, car tous font UN en Jésus-Christ" (Gal. 3-28).

Je ferai cependant un reproche à Stricher. Certes, il signale que des femmes étaient "disciples" de Jésus. Mais il se hâte de dire qu' "il serait tout à fait abusif de parler ici de parité hommes-femmes", même si "la présence des femmes dans l'entourage de Jésus est un événement". Il est curieux cependant que, pour établir que des femmes pouvaient être disciples de Jésus, l'auteur fasse appel à l'épisode de Marthe et Marie, où celle-ci, assise

avez-vous lu ?

aux pieds de Jésus, est incontestablement dans une position de "disciple". Ne suffisait-il pas de constater que la qualité de disciple résultait déjà de la description que Luc donnait des femmes qui "suivaient" Jésus. Elles "suivaient" et "servaient". Ces deux verbes caractérisent précisément les "disciples" d'un rabbi, ce qu'était Jésus. On aurait alors aimé que l'auteur recherche comment ces femmes qui étaient "avec" Jésus (et les douze, selon Luc 8, 1-3), ont "vécu" avec lui, ce qu'elles ont fait, vu, entendu. Elisabeth

Schlüsser-Fiorenza pense que les femmes formaient avec les hommes une "communauté de disciples égaux". La description que Luc lui-même fait du cercle des disciples autour de Jésus (Lc 8, 19-21) autorise cette interprétation. Elles étaient alors véritablement associées à la vie des douze auprès de Jésus. Stricher n'a pas osé aller jusque là. Il a cependant ouvert la voie vers cette reconnaissance totale de la parité hommes-femmes dans l'évangile de Luc.

Suzanne Tunc



Régine Pernoud, *Hildegarde de Bingen, Conscience inspirée du XIIe siècle*, Ed. du Rocher, 1994

Hildegarde de Bingen, dont Régine Pernoud donne une nouvelle présentation, après Bernard Gorceix (*Le Livre des oeuvres divines*, 1982), est une grande dame que Dieu appelle "O Homme", pour l'engager à écrire ses visions. J'avoue que ce ne sont cependant pas celles-ci qui m'impressionnent le plus, même si elles firent l'admiration d'un Bernard de Clairvaux. Celui-ci aurait déclaré "qu'il fallait se garder d'éteindre une aussi admirable lumière animée de l'inspiration divine". Les visions d'Hildegarde contiennent certes de belles images et des ouvertures surprenantes sur le cosmos en expansion perpétuelle, mais elles reflètent de façon trop évidente les courants spirituels de l'époque, et l'interprétation traditionnelle de la Genèse pour nous

parler aujourd'hui : le serpent, la femme créée de l'homme, la faute et la chute nous laissent dans le doute sur la véritable "inspiration" d'Hildegarde à leur sujet. Mais au XIIe siècle il était peut-être bon de les présenter comme le fait la visionnaire, de façon très poétique. Son langage pouvait ainsi toucher les foules et même les papes. Cela lui valut d'être respectée et d'avoir une influence considérable pour porter d'autres messages qui nous surprennent aujourd'hui.

Que des princes et des papes lui demandent conseil est en effet inconcevable à notre époque. Certes, une femme comme Thérèse de Calcutta a l'oreille de notre pape actuel, mais c'est parce qu'elle prêche en son sens. Or, Hildegarde se permettait d'attaquer avec véhémence un Anastase IV et de

avez-vous lu ?

le menacer même de châtements divins s'il ne modifiait pas sa conduite !

Faut-il parler de prophétie lorsqu'elle prédit (sans miséricorde) aux Cathares (qu'elle ne nomme pas) les pires tourments à cause de leur manichéisme, Quand on sait la violence et la cruauté avec lesquelles les Cathares ont été exterminés, on peut se demander si ce discours est bien inspiré par notre Dieu miséricordieux pour les erreurs et les fautes humaines. Il est vrai qu'Isaïe ou Jérémie ne sont guère tendres pour les ennemis de leur peuple ! Cependant, Hildegarde semble attaquer davantage qu'elle ne tente de persuader et convertir.

La moniale ne s'embarrasse pas non plus de périphrases pour admonester les prêtres ou les prélats qui négligent leurs devoirs : ceux qui ne désirent que "l'honneur sacerdotal, sans en exercer la charge". Cela lui permet cependant de donner de l'Eglise une très belle image en la comparant à "une femme en robe de soie blanche, mais déchirée, le visage couvert de cendres et les chaussures souillées". Son âme poétique trouve aussi des formules magnifiques pour exhorter Elisabeth de Schönau, une autre mystique allemande, qui lui demande conseil : "O ma fille, Dieu fasse de toi un miroir de vie", lui écrit-elle.

On comprend qu'on l'ait appelée à prêcher à diverses reprises et que les prélats lui aient demandé ensuite de leur envoyer le texte de ses sermons, surtout lorsqu'ils contenaient de violentes admonestations aux prêtres négligents. Ses accents étaient susceptibles de toucher les coupables.

Ce qui est admirable chez Hildegarde, c'est l'étendue de ses connaissances et ses intuitions en des matiè-

res aussi diverses que l'ecclésiologie, la médecine ou la musique. Qu'elle soit la seule à avoir écrit deux ouvrages médicaux au XIIe siècle est surprenant, et surtout que ces ouvrages soient aujourd'hui encore valables sur nombre de points. Ecologiste avant l'heure, elle étudie la teneur respective des eaux des rivières et des fleuves qu'elle connaît, celle des différents aliments, la valeur nutritive ou parfois curative des plantes, en particulier des céréales, des fruits, des animaux et des poissons. Elle donne des recettes, dans les proportions desquelles on se retrouvera mal aujourd'hui, mais qui montrent que cette moniale s'intéressait à tout.

La musique aussi la passionne. Elle a composé toute sa vie ; "l'âme est une symphonie" écrit-elle. Aussi a-t-elle été très vivement atteinte par un interdit injuste édicté contre son monastère, privant les innocentes moniales du droit de chanter les louanges du Seigneur et de recevoir l'eucharistie... Il fallut un certain temps pour que l'évêque, absent au moment de l'interdit, le lève et rende aux religieuses le droit de rendre gloire à Dieu.

Hildegarde de Bingen restera une personnalité exceptionnelle, qui sut s'imposer dans un monde masculin grâce à une valeur peu commune, une culture surprenante, une foi sans faille et une audace que rien n'arrêtait. D'autres femmes à son époque ont été remarquables. C'est dommage cependant qu'il n'y en ait pas eu davantage. Cela aurait peut-être changé le regard des clercs sur cette moitié de l'humanité qu'ils tenaient pour négligeable, sinon néfaste !

Suzanne Tunc

avez-vous lu ?

Sous la direction de Denise Veillette, *Femmes et religions, Etudes sur les femmes et la religion*, Corporation canadienne des sciences religieuses, Les Presses de l'Université Laval, 1995, 488 p.

Pourquoi l'appropriation masculine du sacré ? Comment expliquer que, dans l'histoire, un genre, le genre masculin, ait pu majoritairement, pour ne pas dire exclusivement, définir et contrôler les rites et les pratiques, les discours et les croyances ainsi que les représentations de Dieu ?

Femmes et religions répond à ces questions en présentant des analyses et des témoignages sur quatre thèmes révélateurs du rapport entre les femmes et la religion : la remise en question du caractère patriarcal de la religion ; la sociohistoire de fondatrices et

de religieuses de communauté ; la lecture des attitudes et des discours de femmes engagées dans l'Eglise catholique romaine ; et, enfin, l'analyse de pratiques religieuses.

Projet conçu et réalisé par Denise Veillette, professeure au département de sociologie de l'Université Laval, *Femmes et religions* est un collectif multidisciplinaire regroupant quinze auteures qui osent penser, voir, dire et croire autrement. Parmi celles-ci, citons Monique Dumais, Elisabeth Lacelle, Olivette Genest, Marie Gratton Boucher...etc.



●Lumen Vitae, Revue internationale de catéchèse et de pastorale, *Femmes et hommes partenaires*, juin 1995, n°2, Bruxelles.

Avec entre autres les signatures d'Alice Gombault (qui présente l'association Femmes et Hommes en Eglise et son actualité), Xavier Lacroix, Elisabeth Germain.

●Eglise et Mission, *La mission au féminin*, n°278, juin 1995, Bruxelles.

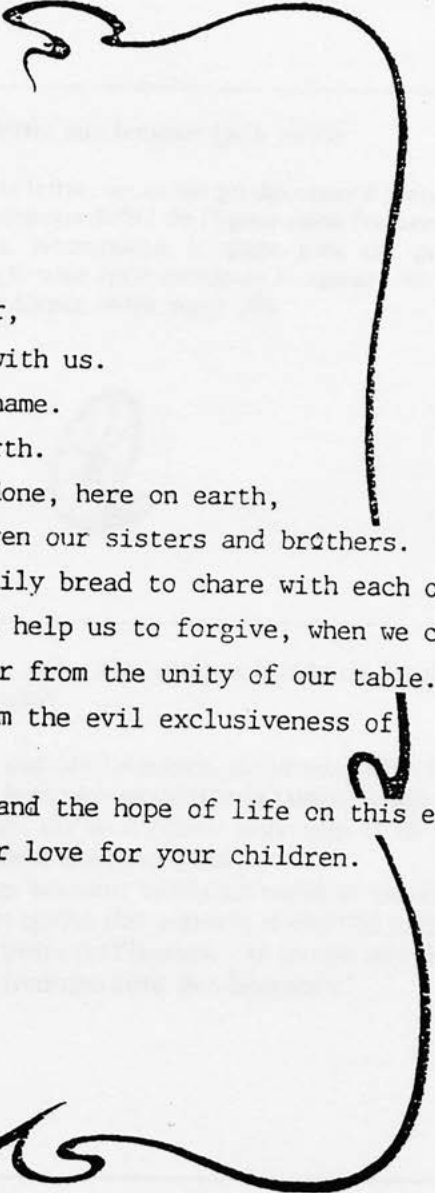
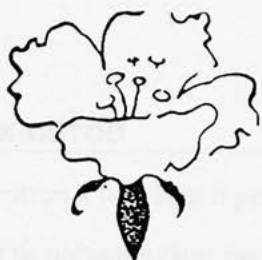
Avec entre autres les signatures de Pierre Delooz, Anne-Marie Pelzer, Elisabeth Germain.

Sélection d'ouvrages arrivés au Centre Femmes et Christianisme de Lyon

●Jacqueline Roux, *Sous l'étendard de Jeanne. Les fédérations diocésaines de jeunes filles, 1904-1945*, Paris, Ed. Cerf, 1995. 310 p.

●Michel Legrain, *Le corps humain. Du soupçon à l'épanouissement, une vision réconciliée de l'âme et du corps*, Paris, Ed. Centurion, 1992, 245 p.

●(Pour les germanophones) Anne Jensen, *Thekla, die apostolin. Ein apokrypher Text neu entdeckt*, Freiburg, Herder, 1995, 134 p.



Our Mother,
who are here with us.
Holy is your name.
Renew your earth.
Your will be done, here on earth,
by your children our sisters and brothers.
Give us our daily bread to share with each other.
Forgive us and help us to forgive, when we close
out one another from the unity of our table.
Protect us from the evil exclusiveness of
selfishness.
For the unity and the hope of life on this earth
comes from Your love for your children.
Amen.

QUI-VOUS ?

Voici le questionnaire de Centre Voltaire, l'organisme de soutien et de conseil pour les personnes qui ont subi un traumatisme de violence. Ce questionnaire est disponible en français et en anglais. (1999, 2000)

Il est important de noter que ce questionnaire n'est pas un test de diagnostic. Il est destiné à aider les personnes à mieux comprendre leur situation et à identifier les besoins de soutien. Les résultats de ce questionnaire ne doivent pas être utilisés pour diagnostiquer une maladie mentale.

Le questionnaire est composé de 10 sections. Les sections 1 à 4 traitent de l'histoire de la violence, les sections 5 à 8 traitent des impacts de la violence, et les sections 9 et 10 traitent des besoins de soutien. Les sections 1 à 4 sont complétées par les personnes qui ont subi un traumatisme de violence, et les sections 5 à 10 sont complétées par les professionnels de la santé.

Donnez un chiffre à chaque section de ce questionnaire. Les chiffres doivent être compris entre 0 et 4. 0 signifie que vous n'avez pas subi de violence, 1 signifie que vous avez subi une violence occasionnelle, 2 signifie que vous avez subi une violence fréquente, 3 signifie que vous avez subi une violence grave, et 4 signifie que vous avez subi une violence très grave.

Le questionnaire est disponible en français et en anglais. Il est possible de le télécharger sur le site du Centre Voltaire.

Le questionnaire est un outil de soutien et de conseil. Il est destiné à aider les personnes à mieux comprendre leur situation et à identifier les besoins de soutien. Les résultats de ce questionnaire ne doivent pas être utilisés pour diagnostiquer une maladie mentale.

Le questionnaire est composé de 10 sections. Les sections 1 à 4 traitent de l'histoire de la violence, les sections 5 à 8 traitent des impacts de la violence, et les sections 9 et 10 traitent des besoins de soutien.

Le questionnaire est un outil de soutien et de conseil. Il est destiné à aider les personnes à mieux comprendre leur situation et à identifier les besoins de soutien. Les résultats de ce questionnaire ne doivent pas être utilisés pour diagnostiquer une maladie mentale.

Le questionnaire est composé de 10 sections. Les sections 1 à 4 traitent de l'histoire de la violence, les sections 5 à 8 traitent des impacts de la violence, et les sections 9 et 10 traitent des besoins de soutien.

Le questionnaire est un outil de soutien et de conseil. Il est destiné à aider les personnes à mieux comprendre leur situation et à identifier les besoins de soutien. Les résultats de ce questionnaire ne doivent pas être utilisés pour diagnostiquer une maladie mentale.

Le questionnaire est un outil de soutien et de conseil. Il est destiné à aider les personnes à mieux comprendre leur situation et à identifier les besoins de soutien. Les résultats de ce questionnaire ne doivent pas être utilisés pour diagnostiquer une maladie mentale.

Le questionnaire est un outil de soutien et de conseil. Il est destiné à aider les personnes à mieux comprendre leur situation et à identifier les besoins de soutien. Les résultats de ce questionnaire ne doivent pas être utilisés pour diagnostiquer une maladie mentale.

Le questionnaire est un outil de soutien et de conseil. Il est destiné à aider les personnes à mieux comprendre leur situation et à identifier les besoins de soutien. Les résultats de ce questionnaire ne doivent pas être utilisés pour diagnostiquer une maladie mentale.

Le questionnaire est un outil de soutien et de conseil. Il est destiné à aider les personnes à mieux comprendre leur situation et à identifier les besoins de soutien. Les résultats de ce questionnaire ne doivent pas être utilisés pour diagnostiquer une maladie mentale.

Le questionnaire est un outil de soutien et de conseil. Il est destiné à aider les personnes à mieux comprendre leur situation et à identifier les besoins de soutien. Les résultats de ce questionnaire ne doivent pas être utilisés pour diagnostiquer une maladie mentale.

Le questionnaire est un outil de soutien et de conseil. Il est destiné à aider les personnes à mieux comprendre leur situation et à identifier les besoins de soutien. Les résultats de ce questionnaire ne doivent pas être utilisés pour diagnostiquer une maladie mentale.

Le questionnaire est un outil de soutien et de conseil. Il est destiné à aider les personnes à mieux comprendre leur situation et à identifier les besoins de soutien. Les résultats de ce questionnaire ne doivent pas être utilisés pour diagnostiquer une maladie mentale.

Prix citron

Prix citron à Jean-Paul II pour sa lettre aux femmes (juin 1995)

En ne prenant qu'une partie de la lettre, on aurait pu décerner à Jean-Paul II le prix orange, puisqu'il reconnaît la responsabilité de l'Eglise dans l'oppression des femmes et exprime des regrets. Néanmoins, le pape n'en est pas à une contradiction près. L'image de la femme qu'il continue à exposer est étroite et inadéquate. (cf. le courrier de La Croix, infra page 28)



Prix orange

Prix orange à Jean d'Ormesson pour son analyse lucide de l'oppression des femmes (Le Figaro, 1/09/1995)

"La lutte contre le contrôle, par les hommes, de la sexualité féminine -avec l'assentiment souvent des femmes- et contre la suppression radicale de tout plaisir féminin au profit du seul plaisir masculin et de la seule procréation est un devoir impératif d'aujourd'hui".

..."Les droits de la femme, trop souvent honteusement et ouvertement bafoués par les hommes, ne sont qu'un des aspects -essentiel sans doute, et peut-être le plus urgent- des droits de l'homme : la moitié des hommes sont des femmes, et toutes les femmes sont des hommes."

LIBERAL WOMEN IN FINLAND



**femmes
&hommes
eglise**

68, rue de Babylone 75007 Paris

© 47.05.76.99.